

# COMMUNE DE SANTEUIL

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### Plan de zonage

#### Légende

##### Zones

- Zone agricole A
- Zone agricole Am
- Zone agricole Ap
- Zone naturelle N
- Zone naturelle humide Nzh
- Zone naturelle équipement Ne
- Zone urbaine - secteur jardiné Ub
- Zone urbaine - secteur ancien Ua

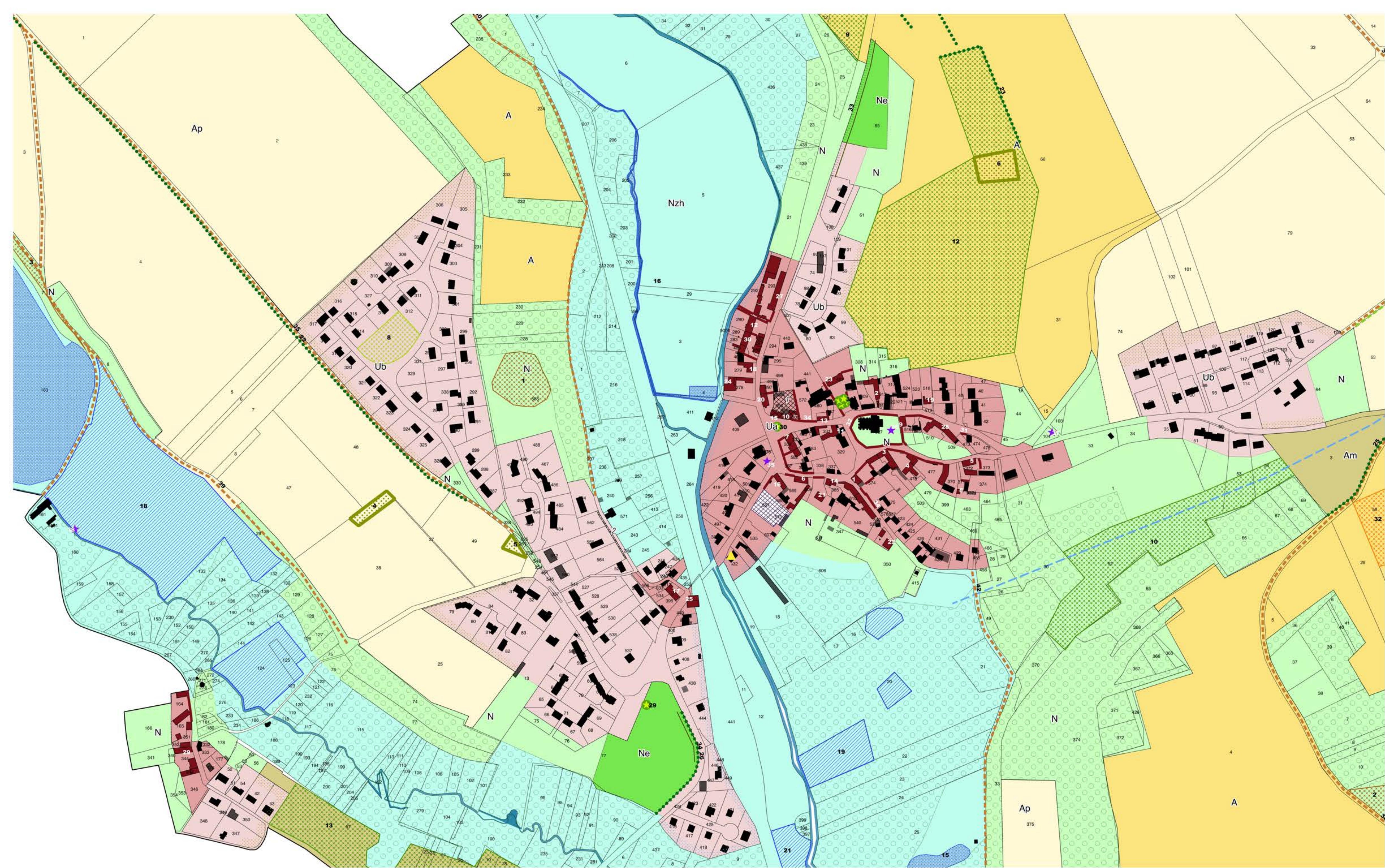
- Emplacement réservé
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Frange agricole
- Frange humide
- Espace boisé classé (EBC)
- Axe de ruissellement
- Rez-de-chaussée commercial à protéger

##### Éléments du patrimoine paysager à protéger

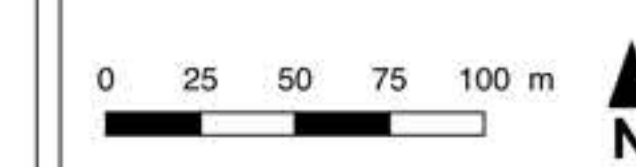
- Pelouse calcicole
- Garenne, remise
- Prairie
- Parc et jardin
- Étang, mare et bief
- Marais
- Verger
- Chemin
- Bande enherbée
- Haie ou alignement d'arbres
- Talus
- Arbre

##### Éléments du patrimoine bâti à protéger

- Élément bâti
- Mur
- Élément du petit patrimoine
- Limite communale
- Bâti ajouté par le bureau d'études



ÉCHELLE : 1 / 2000



**SARL LEDEZ-LEGENDRÉ**  
 23, avenue Carnot  
 91 370 Verrières-le-Buisson

**MILÉNA GROSS PAYSAGISTE**  
 10, passage de la Fonderie  
 75011 Paris

#### DOSSIER D'APPROBATION

**Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal du 27/02/2020**

#### Éléments du patrimoine à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme

- 1 Ferme - 12, rue de l'église
- 2 Ferme - 11, rue de l'église
- 3 Ferme - 2, côte du Colombier
- 4 Ferme - 4-6, côte du Colombier
- 5 Ferme - 14-16, côte du Colombier
- 6 Ferme - 2, rue de l'église
- 7 Maisons rurales - 3-5, place du Général Leclerc
- 8 Maison rurale - 12, côte du Colombier
- 9 Maison rurale - 14, rue de l'église
- 10 Maison rurale - 3, côte Sainte-Geneviève
- 11 Maison rurale - 10, côte Sainte-Geneviève
- 12 Maison rurale - 11, rue René Simon
- 13 Maison de bourg - 7, côte Sainte-Geneviève
- 14 Maison de bourg - 6 et 8, rue de l'église
- 15 Maisons de bourg avec boutique - 1, côte Sainte-Geneviève
- 16 Immeuble de bourg - 1, rue Jean Mermoz
- 17 Immeuble de bourg - 2, rue Tour de Vosne
- 18 Villa - 1, rue René Simon
- 19 Villa - 21, rue de l'église
- 20 Villa - 2, rue René Simon
- 21 Villa - 4, rue de l'église
- 22 Pavillon - 4, rue des Sources
- 23 Ecole - 7, rue de l'église
- 24 Ancien moulin - Impasse du Moulin
- 25 Gare - Rue Tour de Vosne
- 26 Linéaire de bâtiments agricoles - 10, rue de l'église et 2 rue des Sources
- 27 Linéaire de bâtiments agricoles - 13, rue René Simon
- 28 Linéaire d'une maison rurale et de bâtiments agricoles - 18 et 18 bis, rue de l'église
- 29 Linéaire de maisons rurales - Vallière
- 30 Cour commune - 5 à 9, rue René Simon
- 31 Mur d'alignement et de clôture - Rue de l'église
- 32 Mur d'alignement et de clôture - Cimetièrre, rue de l'église
- 33 Mur d'alignement et de clôture - 1, rue des Sources
- 34 Mur d'alignement et de clôture - 5-9, côte Sainte-Geneviève
- 35 Lavoir - Place du Général Leclerc
- 36 Croix du cimetièrre - Cimetièrre (rue de l'église)
- 37 Croix Bossée - Croisement rue de la Croix Bossée / route de Marines
- 38 Béliers hydrauliques - Vallière

#### Liste des emplacements réservés

- 1 Élargissement de la voie (rue de la Fontaine-Saint-Pierre) - Commune - 115 m<sup>2</sup>
- 2 Équipement public (1, côte Sainte-Geneviève) - Commune - 789 m<sup>2</sup>